



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 39-F
4 février 1998
Original: anglais

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

Pour information

Point de l'ordre du jour: 2.0

SÉANCE PLÉNIÈRE

Bangladesh

DÉCLARATION DE M. MAZHAR-UL HANNAN, MINISTÈRE
DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

- 1 Sur le plan du développement des télécommunications, il existe une grande différence entre le monde développé et le monde en développement, différence qu'il faut réduire, et cela de manière substantielle.
- 2 Pour ce faire, les pays en développement devraient appliquer sans tarder les mesures suivantes:
 - a) mondialisation,
 - b) libéralisation,
 - c) déréglementation,
 - d) privatisation,
 - e) interconnexion,
 - f) mobilité mondiale, conjointement avec la nouvelle technologie et les nouveaux services GMPCS.
- 3 Dans bon nombre de pays en développement, l'application de la politique de privatisation est décourageante. Si le système est privatisé, il y a moins de chances de trouver un travail et la probabilité de perdre son emploi est plus grande. C'est évidemment ce que pense le personnel. Pour remédier à ce problème, nous avons besoin d'un programme de motivation. Il est primordial de motiver le personnel et les travailleurs pour qu'ils acceptent la privatisation avant qu'elle puisse démarrer. Il faut pour cela dispenser une formation spéciale au personnel. Cette formation aura pour objet de faire comprendre au personnel qu'il court moins de risques de perdre son emploi à cause de la privatisation mais que celle-ci entraînera l'extension rapide des systèmes de télécommunication et par conséquent des services associés.

• Pour des raisons d'économie, ce document n'a été tiré qu'en un nombre restreint d'exemplaires. Les participants sont donc priés •
de bien vouloir apporter à la réunion leurs documents avec eux, car il n'y aura pas d'exemplaires supplémentaires disponibles.

4 Toutefois, il faut bien faire comprendre aux pays en développement qu'ils doivent disposer d'une technologie de tout premier ordre, en d'autres termes, qu'ils doivent faire un bon choix en matière de technologie. La plupart des pays en développement ne fabriquent pas en fait leurs équipements de télécommunication mais se contentent de les acheter et de les exploiter. Ainsi, l'évolution rapide de la technologie peut, dans la plupart des cas, avoir pour effet de faire reculer un pays à un tel point que l'écart de développement qui existe entre pays développés et pays en développement s'élargit. La technologie proposée devrait être telle qu'elle puisse être accessible à des pays en développement dont le revenu par habitant n'atteint que 200 dollars EU.

5 Les investissements et les capitaux sont les principaux problèmes qui se posent aux pays en développement, et notamment aux PMA, en matière de développement des télécommunications. Chaque investissement envisagé devrait tenir compte principalement du besoin réel exprimé pour des services; les services de télécommunication ainsi que les domaines à couvrir restent aussi à déterminer.

6 Pour que les pays en développement, et en particulier les PMA, puissent se rapprocher du monde développé, il faut qu'ils sortent de leur carcan rigide et s'orientent sans tarder vers la libéralisation et la déréglementation. Il sera ainsi plus facile d'appliquer des programmes de coentreprise: BOT, BLT, BTO, BOOT ou tout autre programme jugé approprié pour le pays considéré. Ces programmes devraient être choisis avec soin parce que le cadre juridique et la culture socio-économique du pays détermineront le type de programme(s) permettant de développer sans difficulté les services de télécommunication dans le pays en question.

7 Avant d'atteindre tous ces objectifs, il faut que nous ayons un cadre réglementaire opérationnel ainsi qu'une politique nationale bien définie.
